



BIEN GÉRER L'ARGENT DE LA COMMUNE

13 139 710 €, c'est le montant du budget pour cette année 2015.

Sans surprise, le budget de la commune est élaboré dans un contexte difficile en raison des baisses des dotations de l'Etat, de la création de la métropole Rouen Normandie et du transfert de certaines compétences...

Maintenir la qualité des services proposés aux habitants, poursuivre les politiques de solidarité, continuer d'investir... sans augmenter les impôts : tels sont les objectifs des élus, au moment de l'élaboration de ce budget voté en janvier.

Budget de fonctionnement = 11 504 977 €

Nos moyens...	...leur affectation
Produits des services et de gestion : 770 450 €	Frais de personnel : 6 883 416 €
Impôts et taxes : 7 849 897 €	Fonctionnement courant des services : 3 606 821 €
Participations et dotations : 2 680 851 €	Gros entretien : 170 435 €
Autres recettes : 203 779 €	Frais financiers : 300 000 €
	Prélèvement pour investissement : 544 305 €

Budget de fonctionnement : 11,5 millions d'euros pour offrir des services de qualité aux habitants

Les dépenses en frais de personnel représentent 60% du budget de fonctionnement et sont réparties dans chacune des catégories ci-dessous :

Fonctionnement général et opérations non ventilables

3 974 206€

dont : achats de carburant et entretien des véhicules municipaux 106 600€ / frais de capture d'animaux (chiens, chats...) ou destructions de nids de guêpes 4 000€ / subventions aux associations culturelles et sociales 60 236€ / impression de supports de communication (*déville infos*, grandes affiches, cartes...) 27 400€, etc.

Sécurité et salubrité publique, cadre de vie et action économique

1 690 478€

dont : dératisation des bâtiments municipaux 700€ / fournitures pour la propreté urbaine (sacs déjections canines, nettoyeurs pour la balayeuse, produits anti-graffitis) 17 860€ / fleurissement (achats de plantes et bulbes, engrais...) 26 100€ / marché du dimanche (régie et impression de tickets pour la régie de recettes) 260€, etc.

Vie scolaire

2 365 357€

dont : achat de denrées alimentaires pour les restaurants municipaux 236 900€ / informatique pour toutes les écoles publiques (contrats de maintenance, forfaits Internet...) 19840€ / transports des enfants des écoles vers les équipements municipaux (médiathèque, gymnases, piscine...) 7 750€ / classes de découvertes 8 600€, etc.

Culture

941 080€

dont : fourniture et entretien du matériel pour les activités artistiques des ABCD 4 000€ / achat de petit matériel (tissus, partitions, cd...) pour l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique 1 500€ / achats de livres, cdroms... abonnement aux magazines et organisation des expositions à la médiathèque Anne Frank 41 600€ / subvention pour l'Expansion Artistique et Loisirs Culturels de Normandie (EALCN) pour l'organisation de spectacles au centre culturel Voltaire, en partenariat avec le théâtre Charles Dullin 107 000€, etc.

Sports et jeunesse

1 547 798€

dont : achats de prestations et de matériel pour les loisirs jeunesse (activités des accueils de loisirs, gîtes d'été, contrats partenaires jeunes...) 58 400€ / matériel sportif pour la piscine, les salles, gymnases et stades 6 400€ / entretien des aires de jeux 32 000€ / subventions aux associations sportives 86 500€, etc.

Solidarités et politique familiale

986 058€

dont : participation au budget du c.c.a.s. 173 000€ / achats de matériel pédagogique pour la structure collective et le relais assistants maternels de la maison de la petite enfance 4 550€ / entretien du bâtiment accueillant le Centre Médico Social (CMS) 7 450€

Budget d'investissement = 1 634 733 €

Nos moyens...	...leur affectation
Récupération de TVA : 200 000 €	Remboursements d'emprunts : 300 000 €
Subventions d'équipement : 190 428 €	Acquisitions foncières et grands projets : 883 709 €
Vente de terrains : 700 000 €	Investissements courants : 448 825 €
Autofinancement (épargne) : 544 305 €	Autres : 2 199 €

zoom sur...

Des dépenses obligatoires mais qui ne dépendent pas de la commune

La Ville veille à ce que les dépenses de son budget de fonctionnement restent raisonnables mais elle doit faire face à des dépenses dont elle ne peut maîtriser l'évolution.

La commune est ainsi confrontée à l'augmentation des charges courantes : alimentation, électricité, contrats de maintenance, promotion règlementaire du personnel. Cette année, de nouvelles dépenses s'ajoutent comme l'achat des couches pour les enfants accueillis à la maison de la petite enfance (voir page 11). En 2015, il y a aussi les dépenses exceptionnelles comme les frais engendrés par l'organisation des élections régionales et départementales.

1,6 millions d'euros à investir pour offrir un quotidien de qualité et construire le futur

La section d'investissement regroupe les opérations d'équipement courant et les opérations d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la Ville et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux.

Investissements courants

448 825€

Ces investissements concernent principalement les acquisitions de matériels et les travaux dans les bâtiments municipaux et cette année plus particulièrement, la restauration collective avec des travaux importants dans les différents offices.

Acquisitions foncières et grands projets

883 709€

Cette section du budget 2015 est destinée à financer plusieurs grands projets.

Une première partie est consacrée à la fin des travaux d'aménagement de la rue Duflo (voir page 3).

Un premier financement va également être utilisé pour étudier la reconversion de l'ancienne école Hélène Boucher en une maison des arts et de la musique. Cette étude de programmation doit permettre de déterminer la faisabilité du projet et surtout de le chiffrer. Il est envisagé de créer un nouvel espace pour regrouper les cours de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique ainsi qu'une partie des activités des ABCD.

Enfin, la commune poursuit les acquisitions foncières dans le cadre des opérations de requalification de deux sites autrefois occupés par les usines Asturienne et Spie. Pour mémoire, ces deux gros projets sont actuellement en cours de réflexion et le budget 2015, permet la réalisation des études sur ces projets mais aussi de commencer la démolition sur le site de l'Asturienne. Situé route de Dieppe, ce projet doit prendre en compte une dimension commerciale pour que cet espace devienne une place centrale dans la vie de la commune. Sur l'ancien site de Spie, ce sont des logements collectifs et des maisons individuelles qui devraient être construits.